



# LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 17/06/2025

Reçu en préfecture le 17/06/2025

Publié le 17/06/2025

ID : 087-278708516-20250603-20250603\_B02-DE



## Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 03 JUIN 2025

### **20250603\_802 - LIMOGES - Rue de Nazareth - Résidence Saint-Georges Garden - Autorisation d'acquisition de 8 logements collectifs en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA)**

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mardi 03 juin 2025 à 17 heures dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

#### **Etaient présents :**

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Messieurs Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE, et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Considérant la proposition faite par la société SCCV LIMOGES SAINT GEORGES (groupe Le Point Immobilier) d'acquérir 8 logements collectifs en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA), qui seront construits sur les parcelles cadastrées HY n° 285 et 437, rue Saint-Georges et rue de Nazareth à LIMOGES,

Considérant la localisation du projet, au sein d'une opération de démolition de bâtiments existants et de construction de 41 logements dont une maison, dénommée commercialement Résidence Saint-Georges Garden,

Considérant la répartition des typologies des 8 logements proposés, représentant une surface habitable totale prévisionnelle de 380,60 m<sup>2</sup>, suivant les plans de vente du promoteur, situés côté rue de Nazareth, bâtiment A de la Résidence, au 1<sup>er</sup> étage,

Vu le permis de construire obtenu par le promoteur le 16 décembre 2024, et la date prévisionnelle de démarrage des travaux à l'été 2026,

Vu l'avis du Domaine en date du 14 mai 2025

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Autorise la poursuite des démarches nécessaires à la négociation et à l'acquisition en VEFA de 8 logements collectifs situés rue Saint-Georges et rue de Nazareth à Limoges auprès du groupe Le Point Immobilier (SCCV LIMOGES SAINT GEORGES),
- Autorise la signature des actes d'acquisition, sous réserve d'obtention des agréments pour la réalisation de logements sociaux avant signature de l'acte authentique de VEFA,
- Autorise la signature de tous actes et documents afférents à la réalisation de ce projet ainsi que l'engagement des dépenses correspondantes.

Formalités de publicité effectuées  
le 17 juin 2025

Pour extrait conforme,  
Limoges, le 17 JUIN 2025  
LA PRESIDENT

Catherine MAUGUIEN-SICARD



The image shows a circular official stamp of the Office Public de l'Habitat de Limoges Métropole. The stamp contains the text 'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LIMOGES METROPOLE' around the perimeter and 'LIMOGES HABITAT' in the center. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.